



Mairie de Serres  
Hautes-Alpes

Envoyé en préfecture le 06/02/2023

Reçu en préfecture le 06/02/2023

Publié le

ID : 005-210501664-20230131-2023\_013-DE

S<sup>2</sup>LO

## DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL n° 2023-013

Séance du 31 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un janvier, à vingt heures trente minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire M. ROUIT Daniel.

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	15
Présents	12
Absents	3
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0
<u>Date de convocation</u> 27/01/2023	
<u>Date d'affichage</u> 27/01/2023	

### Etaient présents :

Mme ARLAUD Véronique, M. DOS SANTOS Miguel, M. GAUTIER Adrien, M. LEBRUN Sébastien, Mme MAYER Arlette, M. PEUZIN Louis, M. PINERO Pierre, M. POURCHI Raymond, Mme RICHIER Delphine, Mme ROBERT Laetitia, Mme VERA Martine

### Procurations :

Mme DENUT Jacqueline a donné procuration à Mme ROBERT Laetitia  
Mme DERYCKE Mireille a donné pouvoir à M. ROUIT Daniel  
M. WOSINSKI André Michel a donné pouvoir à Mme MAYER Arlette

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. GAUTIER Adrien

## VILLAGES DES JEUNES DEMANDE DE SUBVENTION

Le Maire expose que depuis quelques années, la commune fait appel au chantier international de jeunes bénévoles mis en place par l'association Les Villages des Jeunes dont le siège social est sur la commune de Veynes, pour la rénovation de lieux faisant partie du patrimoine communal.

Pour l'année 2023, le projet retenu est la rénovation de la Corniche des Marseillais. Le chantier est prévu du 10 au 25 juin. L'hébergement retenu est le foyer communal.

En contrepartie de la réalisation de ce projet, l'association sollicite une subvention de 2 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte ce projet
- Décide de verser une subvention de 2 000 € à ladite association
- Donne tous pouvoirs au Maire en ce sens

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus  
Ont signé au registre les membres présents  
Pour extrait conforme  
Fait à Serres

Le Maire,

Daniel ROUIT



Le Secrétaire de séance,

Adrien GAUTIER